

## PRESENTATION 2010 DU « FOYER DU ROMARIN »



Notre **maison de retraite** accueille les personnes autonomes et valides de plus de soixante ans, puis les accompagne dans les soins préventifs, curatifs, palliatifs, « jusqu'au bout du chemin de la vie ».

Ce document présente les services délivrés en 2010 aux résidents, conformément à une liste établie par les représentants d'associations de consommateurs, professionnels du secteur médico-social et pouvoirs publics. C'est un instrument d'**information** et de transparence sur les moyens et les conditions dans lesquelles les résidents sont accueillis, accompagnés et pris en charge. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au **04 67 02 34 50**, consulter notre borne d'information vocale au 04 99 62 34 88, visiter notre site [FOYERduROMARIN.com](http://FOYERduROMARIN.com), ou nous rendre visite à Clapiers.

Le Foyer du Romarin est engagé depuis 2006 dans une démarche **d'amélioration continue de la qualité de ses prestations** (c'est la troisième maison de retraite en France à avoir obtenu la certification NF service (norme française « X 50-058 établissements d'hébergement pour personnes âgées cadre éthique et engagements de service »). Pour les résidents, ceci constitue une **garantie** du niveau des prestations, les mesures portant sur 450 critères de qualité faisant l'objet d'un contrôle annuel exigeant par l'Afnor.

### 7 POINTS ESSENTIELS A RETENIR :

1. **Programme d'activités variées et adaptées**
2. **Cadre de vie agréable**
3. **Valeurs éthiques et tarifs raisonnables propres au secteur associatif**
4. **Projet de vie personnalisé avec chaque résident**
5. **Premier établissement certifié qualité NF SERVICE du sud de la France**
6. **Professionnels compétents et attentionnés**
7. **Prise en charge médicalisée par l'établissement et consultations gériatriques facilitées avec le CHU**

## UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

Le Foyer du Romarin est situé dans un cadre naturel méditerranéen de toute beauté : une pinède verdoyante, lumineuse et spacieuse de deux hectares avec un grand jardin, plusieurs terrasses ombragées et d'agréables chemins de promenade parfumés aux senteurs de la garrigue. Il est situé à 300 mètres du centre du village de Clapiers, des transports en commun (lignes de bus 22 et 36) et des commerces. Clapiers est un charmant village languedocien de 5 000 habitants situé à 3 km de l'entrée de Montpellier, métropole connue pour sa qualité de vie et la réputation de ses hôpitaux.

## STIMULER L'AUTONOMIE PAR DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Les activités quotidiennes constituent le programme d'animation pour aider au maintien de l'autonomie des résidents. C'est un des axes majeurs de notre établissement et un point fort du programme d'accompagnement des résidents.

Tous les jours de la semaine, de 8 H 45 à 18 H 00, une animatrice organise et coordonne des activités et exercices à visée relationnelle, thérapeutique, culturelle, spirituelle ou citoyenne. Plusieurs intervenants extérieurs et bénévoles font partie de l'équipe d'animation. Grâce à des relations privilégiées avec de

nombreuses associations, avec la municipalité de Clapiers et les écoles, nous offrons l'occasion aux résidents d'avoir des contacts intergénérationnels fréquents.

Exemples d'activités proposées : ateliers mémoire, activités physiques adaptées (gymnastique douce), activités manuelles et jardinage, musique, scrabble, atelier d'écriture et chants, activités intergénérationnelles, jeux vidéo sur grand écran, internet et informatique, séances de socio-esthétique, activités spirituelles ou philosophiques, sorties accompagnées.... L'équipe paroissiale catholique de Clapiers vient chaque mercredi de 15 à 16 H célébrer une messe dans l'établissement. L'aumônier et l'équipe pastorale protestante (adventiste) proposent chaque matin un moment de méditation dans la chapelle et des activités religieuses le week-end.

L'atelier de formation à internet a reçu en 2006 le 1<sup>er</sup> prix régional du Trophée de l'Innovation Sociale par le groupe AG2R en collaboration avec la CRAM. Les jeux vidéo avec la Wii ont fait l'objet de nombreux reportages dans la presse et à la télévision.

## **PRENDRE SOIN DANS UNE APPROCHE PERSONNALISÉE**

En venant au Foyer du Romarin les résidents bénéficient de notre réseau médico-social.

Notamment grâce à une convention de coopération avec le Centre Hospitalier et Universitaire de Montpellier (CHU) et sa filière gériatrique, un bilan complet pluridisciplinaire de santé globale (physique, mentale, sociale) est demandé après l'admission et un plan de soins personnalisé intégrant des activités de prévention est ensuite établi. C'est grâce à cette vision individuelle et globale de chaque personne que nous pouvons prolonger son autonomie.

Une psychologue spécialiste du vieillissement contribue à l'élaboration du projet personnalisé de chacun des résidents au Foyer du Romarin.

S'il est demandé d'être **valide et autonome** lors de l'admission au Foyer du Romarin, notre équipe soignante saura vous assurer une prise en charge médicalisée (soins préventifs, curatifs et palliatifs) si la dépendance devait ensuite s'installer et s'accroître.

Les permanences de soins sont organisées de la manière suivante par le médecin gériatre coordonnateur de l'établissement et les quatre infirmières diplômées d'Etat :

- 24 H / 24 pour la surveillance des soins (Aide-Soignant(e) ou Aide-Médico-Psychologique diplômés d'Etat) :
  - 5 aide-soignant(e)s le matin (de 6 H à 13 H 30)
  - 3 aide-soignant(e)s l'après-midi (de 13 H 30 à 17 H 30)
  - 4 aide-soignant(e)s en soirée (de 17 H 30 à 21 H 30)
  - 1 aide-soignant(e) la nuit (de 21 H 15 à 6 H 15)
- 12 H par jour pour la présence d'une infirmière diplômée d'Etat : de 6 H à 18 H 30 tous les jours
- 10 H par semaine pour la présence d'un médecin coordonnateur

L'équipe soignante est formée à la méthode de soins Gineste-Marescotti (« l'Humanitude ») et est engagée dans le programme national Mobiquil sur la bientraitance.

Chaque résident a le libre choix de son médecin traitant parmi les médecins libéraux extérieurs à l'établissement ainsi que pour les autres professions paramédicales (kinésithérapeute, pédicure, orthophoniste...).

Huit médecins généralistes, six médecins spécialistes, quatre dentistes, cinq kinésithérapeutes font partie des nombreux professionnels médicaux et paramédicaux installés sur Clapiers. Les hôpitaux référents (CHU) sont situés à 3,5 kilomètres de Clapiers; dans le dossier d'admission, chaque résident peut désigner la clinique ou l'hôpital de son choix en cas d'hospitalisation.

## **UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS ADAPTÉS ET SÉCURISÉS**

La sécurité et le confort des résidents font partie de notre préoccupation quotidienne.

Pour cela, plusieurs aménagements et dispositifs ont été installés depuis la création de l'établissement (en 1974) et son extension et modernisation (en 1999). L'accès aux personnes à mobilité réduite est assuré sur les abords et sur l'ensemble des 3 niveaux de la résidence principale, espaces privatifs (logements) et collectifs (salles et couloirs), grâce à deux ascenseurs (avec strapontin). Des barres d'appui le long des murs des couloirs facilitent les déplacements. Nous veillons aussi à la sécurité des résidents grâce à un dispositif d'appel d'urgence (« appel malade ») dans chaque logement, un personnel de surveillance de nuit (un aide soignant et un agent de service), et un système de détection et d'alarme incendie dans tout l'établissement. Chaque logement est équipé d'une prise téléphonique (sauf le secteur médicalisé de « L'Ensoleillade »).

Le Foyer du Romarin dispose de 91 logements individuels, des chambres particulières de 16 à 20 m<sup>2</sup> selon les secteurs (dont 5 pour des séjours temporaires de trois semaines minimum) et aussi de deux logements de 36 m<sup>2</sup> pour couple, ce qui représente une **capacité totale d'accueil de 95 personnes âgées**.

Les résidents de l'établissement devenus plus dépendants et nécessitant temporairement ou de façon permanente une surveillance et une prise en charge médicalisée plus intenses sont accueillis en journée dans le secteur de « L'Ensoleillade » au second étage. Cet

espace de 800 m<sup>2</sup>, totalement climatisé, comprend également 13 chambres avec lit médical, spécialement adaptées pour les résidents les plus dépendants.

Hormis ce secteur de « L'Ensoleillade », chaque logement individuel comprend une chambre avec lit médicalisé, placard mural, étagères et penderie, une salle d'eau avec toilettes, lavabo et bidet et un balcon. Le mobilier est fourni mais chaque résident peut apporter sa touche personnelle grâce à un petit meuble, cadres, décorations. Des prises pour téléviseur et pour téléphone, ainsi qu'une sonnette d'urgence sont installées dans chaque chambre. La modernisation en 2010 et 2011 intégrera des douches individuelles à l'italienne et fera gagner 1,5 m<sup>2</sup> de surface habitable par chambre. Nos amis les animaux ne sont pas actuellement admis dans l'établissement.

A chaque étage, un petit salon permet des moments de détente et de convivialité. A l'entrée de l'établissement, le grand salon offre un espace clair et vivant pour les temps d'animation. Pendant les périodes de chaleur, la salle de restaurant, les couloirs du 2<sup>ème</sup> étage, l'Ensoleillade et la chapelle sont climatisés pour le confort de tous. La rénovation en 2010 ajoute une isolation extérieure renforcée selon la démarche HQE (haute qualité environnementale). Une chambre d'hôte peut accueillir la famille ou les amis des résidents. Un hôtel situé à proximité du Foyer du Romarin accorde des conditions privilégiées aux familles des résidents.

## LE PLAISIR DU REPAS

Le Foyer du Romarin propose à ses résidents différents régimes alimentaires selon leur situation médicale (sans sucre, sans sel) ou leur préférence (sans viande). Les plats sont préparés sur place par notre personnel de cuisine selon les exigences de qualité et d'hygiène de la restauration collective (HACCP). Les menus et préparations sont établis selon les principes alimentaires spécifiques au Foyer du Romarin (sans alcool, beaucoup de fruits et légumes, viandes : boeuf veau volailles) et recommandés par les experts en diététique ainsi que par le Programme National Nutrition Santé pour les personnes âgées. Nos menus sont validés par une diététicienne, ils font la part belle aux produits locaux et aux plats « fait maison », des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique sont présents dans tous les menus depuis février 2010. La « commission restauration » du Conseil de la Vie Sociale se réunit chaque mois pour prendre en compte les remarques et suggestions.

Les repas se prennent en salle de restaurant, sauf en cas de prescription médicale ponctuelle. Familles et amis ont la possibilité de prendre leur déjeuner au restaurant du Foyer du Romarin.

Le petit-déjeuner est servi à 8 H, le déjeuner à midi et le dîner à 18 H 30 (sauf à « L'Ensoleillade » où il a lieu à 18 H).

## LE PERSONNEL, UN DE NOS POINTS FORTS

Expérimentés, dévoués et attentionnés, tous les membres de l'équipe du Foyer du Romarin mettent leur professionnalisme au service des résidents. Leur compétence est basée sur leur qualification initiale (diplômes d'Etat pour tous les soignants) et sur la mise à jour de leurs connaissances et pratiques professionnelles grâce à des actions de formation continue. L'effectif est de 45 salariés en équivalent temps plein (la proportion du personnel par rapport au nombre de lits s'élève à 47%, ce qui correspond globalement à **un employé pour deux résidents**).

Pour assurer des prestations de qualité, le personnel se répartit en plusieurs services :

- ANIMATION : une animatrice à plein temps, expérimentée et appréciée par les résidents, s'occupe du programme hebdomadaire d'activités. Elle est secondée par des intervenants extérieurs.
- INFIRMERIE : un médecin spécialisé en gériatrie (à temps partiel) coordonne les actions de l'équipe médicale. La supervision quotidienne des soins est sous la responsabilité de l'infirmière coordonnatrice assistée de trois autres Infirmières Diplômées d'Etat. Pour les aider, une équipe de 19 aide-soignant(e)s assure les soins d'hygiène et l'aide aux actes de la vie quotidienne.
- HOTELLERIE : sous la responsabilité d'une gouvernante, 7 hôtesses d'étages à plein temps assurent le confort et l'hygiène quotidiens des logements selon la méthode du bionettoyage.
- RESTAURATION : sous la supervision d'un gouvernant, la responsable de cuisine, assistée de deux aides, met tous ses efforts et ses compétences à préparer les repas, avec le conseil d'une diététicienne formatrice en gastronomie. Des contrôles externes mensuels et un audit annuel garantissent la maîtrise des règles d'hygiène selon la norme HACCP. Deux employés se chargent de préparer les salles de restaurant, dresser et débarrasser la table, nettoyer la vaisselle. Trois employés aidés des hôtesses d'étage assurent le service à table des repas.
- LINGERIE : la prise en charge du linge personnel et de la literie est effectuée par deux lingères sous la supervision d'un gouvernant. La blanchisserie interne a été totalement rénovée en 2007 en anticipant les exigences de la nouvelle norme européenne RABC (maîtrise de la biocontamination).
- MAINTENANCE : trois employés à plein temps se chargent de l'entretien de la résidence (plomberie, électricité, dépannages, jardin).
- ADMINISTRATION : l'administration est composée d'un secrétaire et d'une comptable. Un qualicien à mi-temps s'assure des bonnes pratiques professionnelles, et conforte la dynamique de la démarche qualité. Une psychologue à temps partiel apporte son soutien aux équipes, aux familles et aux résidents. A cette équipe s'ajoutent aussi des intervenants extérieurs, médicaux, paramédicaux et bénévoles.

- DIRECTION : Michel Aimonetti, directeur diplômé de l'Ecole Nationale de Santé Publique, est le « chef d'orchestre » de cette équipe élargie de plus de 80 personnes dont le leitmotiv est la satisfaction des besoins de chaque résident.

## FINANCES

Les tarifs de notre établissement sont fixés par le Conseil Général de l'Hérault. Dans le cadre d'une Convention conclue le 1<sup>er</sup> décembre 2005 avec le Préfet et le Président du Conseil Général, les engagements ont été définis pour garantir aux résidents les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

**Le tarif mensuel net (Aide Personnalisée d'Autonomie déduite) est de 1 610 € par personne** (52,96 € par jour en 2010).

Le coût d'un séjour dans notre établissement est composé d'un prix pour l'hébergement (logement, restauration, lingerie, animation) et d'un prix pour la dépendance (correspondant à l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, selon le niveau d'autonomie).

Le tarif journalier est fixé ainsi depuis le 1/1/2010 :

- Hébergement : 47,94 €
- Dépendance : 5,02 € pour les personnes autonomes et valides (GIR 5 ou 6),  
11,83 € pour les personnes « semi valides » (GIR 3 ou 4),  
18,63 € pour les personnes dépendantes (GIR 1 ou 2).

A ce tarif dépendance, le Conseil Général du département d'origine, sous réserve d'examen du dossier de demande, accorde une allocation (APA) égale à la différence entre le tarif dépendance du résident et le tarif le plus bas (GIR 5 ou 6). Si le résident était précédemment domicilié dans l'Hérault, l'allocation est déduite sur la facture mensuelle et le résident ne paie que le tarif dépendance du GIR 5 et 6.

*Le tarif hébergement journalier pour une personne de moins de 60 ans acceptée sur dérogation du Conseil Général de l'Hérault s'élève à 61,98 €.*

Le Foyer du Romarin a reçu les habilitations nécessaires pour que ses résidents puissent solliciter l'Allocation Logement ou l'Aide Sociale.

Des prestations facultatives et payantes sont proposées aux résidents (coiffeur, téléphone direct, coffre, invités, mini boutiques...) et les prix font l'objet d'affichage et d'annexe au contrat de séjour.

Notre établissement a été fondé et habilité par la Préfecture en 1950 (pour l'établissement d'origine de Pignan) puis transféré à Clapiers en 1974. Il est géré par une **association** sans but lucratif (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901). Il est agréé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général en qualité d'EHPAD.

Conformément à notre « Déclaration Ethique » et à notre « Politique Qualité », nous défendons les droits et libertés des personnes âgées et nous nous engageons à apporter la plus grande bienveillance à tous les résidents.



**Service des établissements d'hébergement  
pour personnes âgées**

Délivrée par AFAQ AFNOR Certification  
[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

### **LE FOYER DU ROMARIN**

EHPAD Établissement Hébergeant  
des Personnes Âgées Dépendantes  
Directeur : Michel Aimonetti

246 rue du Romarin 34830 CLAPIERS

Téléphone : 04 67 02 34 50

Borne d'information 24H/24 : 04 99 62 34 88

Infirmierie : 04 67 02 34 00

Fax : 04 67 59 46 50

[www.foyerduromarin.com](http://www.foyerduromarin.com)

[info@foyerduromarin.com](mailto:info@foyerduromarin.com)

Le Foyer du Romarin est membre :

- du CLIC Mail'âge (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) Tél. : 04 67 63 67 40
- de l'association Coordage pour le développement de l'animation
- de l'URIOPSS Languedoc-Roussillon
- de la FNADEPA de l'Hérault
- de la FEHAP
- de la Fédération de l'Entraide Protestante du réseau européen des établissements médico-sociaux adventistes